



LEXIQUE DES PROFESSIONNELS ET INTERVENANTS

Intervenant pivot du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (travailleur social, infirmière, ergothérapeute)

L'intervenant pivot du CISSS s'assure que la personne et ses proches sont accompagnés et soutenus dans l'expression de leurs besoins et préférences. Il favorise l'intégration des interventions et la continuité des services au sein du réseau de la santé et dans la communauté en privilégiant l'autonomie et le maintien dans le milieu de vie. Il agit également comme facilitateur entre les différents professionnels

La travailleuse sociale évalue et analyse les besoins et le fonctionnement social entre la personne et son environnement. Elle met en place des services, soutient la personne dans le cheminement d'une demande d'hébergement (s'il y a lieu) et participe à la réalisation d'un mandat donné en prévision de l'inaptitude.

Intervenants sociaux, (Technicien en travail social, Agent en relation humaines): évaluent les besoins de la personne et de ses proches aidants, au besoin, en tenant compte de leur réalité et de leur milieu de vie. Leur rôle vise à améliorer le bien-être, à soutenir le maintien à domicile et à faciliter la collaboration avec les autres services et professionnels.

L'infirmière évalue l'état de santé de la personne, détermine et assure la réalisation du plan thérapeutique infirmier et prodigue des soins et des traitements dans les établissements du réseau de la santé ou à domicile (prise de sang, changement de pansements, appareillage (stomie), etc.). Elle offre aussi de l'enseignement dans certaines techniques de soins à la personne ou la famille.

L'infirmière auxiliaire prodigue les soins infirmiers requis : signes vitaux, injections, administration de médicaments, pansements et prélèvements. Elle contribue à l'évaluation continue des besoins des usagers et transmet les observations à l'infirmière au dossier.

L'auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS) fournit des services d'aide à domicile à des personnes ayant une perte d'autonomie temporaire ou permanente en favorisant l'autonomie et la participation active. Il donne des soins d'hygiène de base et peut également effectuer certaines

tâches dans les activités de la vie quotidienne (aide aux transferts, administration de la médication, aide pour enfiler des bas de soutien, les soins d'hygiène etc.).

Le physiothérapeute et le thérapeute en réadaptation physique aident la personne à recouvrer le maximum de ses capacités physiques en fonction de son propre potentiel de récupération. Ils interviennent en prévention des chutes ou suite à une limitation fonctionnelle découlant d'une blessure, d'une chirurgie ou d'une maladie (exercices, traitement et enseignement).

La diététiste-nutritionniste évalue les besoins nutritionnels de la personne dans le but de déterminer avec lui un plan visant à maintenir ou à rétablir sa santé. Elle donne des conseils nutritionnels, évalue et supervise l'offre alimentaire dans les établissements du réseau de la santé et agit comme personne ressource auprès des personnes roulant.

Les techniciennes en diététique assurent le suivi de la diète et soutiennent les stratégies mise en place avec l'utilisateur pour la gestion du poids. Elles appliquent et suivent les plans établis par les nutritionnistes, en collaboration avec l'utilisateur, offrent des conseils pratiques au quotidien et ajustent les recommandations au besoin pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile.